

DIRECTIVES DU MAIRE Commune de MALINTRAT

n°PC 063 204 24 R0004

Demandeur : Harmony RNZ

Date de dépôt : 26/01/2024

1 . AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

<i>Situation du projet</i>	zonage du PLUi/PLU/SPR : Ap (34460 m²) - 100%	
	Document en cours d'évolution <input type="checkbox"/> OUI Si oui : <input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> révision	<input checked="" type="checkbox"/> NON
	Nécessité de surseoir à statuer : <input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
<i>Nuisances</i>	Le terrain est situé à proximité de bâtiment <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> industriel <input type="checkbox"/> habitation <input type="checkbox"/> autres : Distance par rapport à ces bâtiments :	<input type="checkbox"/> NON
	Ces bâtiments renferment des animaux : <input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
	Ces bâtiments sont soumis : <input type="checkbox"/> au régime des installations classées (ICPE) <input type="checkbox"/> au règlement sanitaire départemental	<input checked="" type="checkbox"/> NON
<i>Risques</i>	Le terrain est situé dans un secteur à risques (<i>mouvement de terrain, inondation, décharges, SEVESO, etc...</i>) ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI - Nature : Retrait-gonflement des argiles - zone d'aléas Fort (34460 m²) - 100%	<input type="checkbox"/> NON
<i>Environnement</i>	Existence d'un plan d'eau à moins de 300 mètres <input type="checkbox"/> OUI Le terrain présente-t-il un intérêt paysager <input type="checkbox"/> OUI - Si oui, lequel ? :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> NON

2 . AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

EQUIPEMENTS PUBLICS et (ou) PRIVÉS	Desservi capacité		Non desservi		Sera desservi Par (collectivité ou concessionnaire) et dans quels délais ?
	Suffisante	Insuffisante		Longueur en mètres pour l'être	
VOIRIE PUBLIQUE <input type="checkbox"/> VC <input checked="" type="checkbox"/> RD n° <input type="checkbox"/> Ch. Expl <input type="checkbox"/> CR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ACCES si desservi, est-il modifié ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ELECTRICITE Basse tension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GAZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
SECURITE INCENDIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Les constructions peuvent-elles être desservies par un moyen assurant la lutte contre l'incendie : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Raccordement électrique : desserte individuelle pouvant en tout ou partie emprunter une voie publique d'une distance n'excédant pas 100 mètres. Au-delà il s'agit d'une extension qui sera à la charge de la commune.

Desservi : réseaux publics présents au droit du terrain

Branchement : acte de relier le réseau privé de la construction au jusqu'au réseau public existant au droit du terrain.

3 -SERVITUDES CONCERNANT LE TERRAIN

Ap (34460 m ²) - 100%
I4 servitude relative au transport d'énergie électrique Zone information HTA (27039 m ²) - 78%
PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques (34460 m ²) - 100%
T5 Servitudes aéronautiques de dégagement (34460 m ²) - 100%
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts (1581 m ²) - 4%
Bande de recul le long des axes à grande circulation (19702 m ²) - 57%
Réglementation des boisements : réglementé (34460 m ²) - 100%
Retrait-gonflement des argiles - zone d'aléas Fort (34460 m ²) - 100%

4 -INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE TERRAIN

Le projet est-il concerné par un emplacement réservé <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Le projet est-il concerné par un certificat d'urbanisme (de moins de 18 mois) <input type="checkbox"/> OUI n°CU 063	<input type="checkbox"/> NON
Le projet est-il situé : - dans un lotissement soumis à permis d'aménager de moins de 10 ans <input type="checkbox"/> OUI n° PA 063 - dans un lotissement soumis à déclaration préalable de moins de 5 ans <input type="checkbox"/> OUI n° DP 063	<input type="checkbox"/> NON
Le projet est-il situé en ZAC <input type="checkbox"/> OUI nom :	<input type="checkbox"/> NON


5. PARTICIPATIONS D'URBANISME

LE PROJET DOIT-IL ETRE ASSUJETTI AUX PARTICIPATIONS SUIVANTES ?
<input type="checkbox"/> PAE <input type="checkbox"/> PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) date de convention : <input type="checkbox"/> EQUIPEMENT PUBLIC EXCEPTIONNEL

6. FISCALITE Applicable sur le territoire communal

<input type="checkbox"/> Taxe d'Aménagement Taux 4.5 %
<input type="checkbox"/> Taxe d'Aménagement Majorée Taux %

7. Conclusions du Maire

<input checked="" type="checkbox"/> FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU) :	Date et signature de l'élu A Malintrat, le 26 janvier 2024 Le Maire, André MAGNOUX
<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS FIGURANT AUX RUBRIQUES CI-DESSUS) :	

Articles R.423-50 à R.423-55 du Code de l'Urbanisme:

«L'autorité compétente recueille auprès des personnes publiques, services ou commissions intéressés par le projet, les accords, avis ou décisions prévus par les lois ou règlements en vigueur».
Cet avis doit être transmis au service droit des sols de RLIV.